

MAM FLEXIBLE BONDS

Parts C FR0000971806

Parts D FR0000971814

Parts I FR0011683044

Paris, le 26 mars 2025

Lettre d'information aux porteurs de parts du Fonds « MAM FLEXIBLE BONDS »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement « **MAM FLEXIBLE BONDS** » (ci-après le « Fonds ») qui est un fonds nourricier du Fonds maître « **MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES** » (ci-après le « Fonds maître ») et nous vous remercions de votre confiance.

1. Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Mandarine Gestion a décidé, en sa qualité de société de gestion (ci-après la « Société de Gestion»), de faire évoluer la stratégie d'investissement du Fonds maître :

- le Fonds maître était classé « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » et il sera désormais classé « Obligations et autres titres de créance internationaux » afin de pouvoir exposer le fonds aux devises autres que l'euro via l'utilisation d'instruments dérivés. Ainsi, la limite haute de l'exposition du Fonds maître aux devises hors Euro passe à 50% de l'actif net au lieu de 10% et la classification AMF de votre Fonds devient également « Obligations et autres titres de créance internationaux » ;
- l'exposition maximale du Fonds maître aux pays de l'OCDE passe à 190% de l'actif net au lieu de 170% de l'actif net ;
- l'investissement en produits de taux à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield" du Fonds maître est désormais limité à 35% de l'actif net au lieu 50% ;
- l'investissement maximal en obligations convertibles ou échangeables du Fonds maître sera de 60% au lieu de 100% de l'actif net ;
- la Société de Gestion a également décidé de clarifier la description de la stratégie de gestion du Fonds maître, pour mieux décrire le processus de construction du portefeuille ; et
- enfin, la Société de gestion a décidé de changer d'approche concernant la prise en compte extra-financier : le Fonds maître était en approche en « sélectivité » et passe en approche en « amélioration de note ».

Le profil de rendement/risque a vocation à évoluer notamment avec l'évolution de l'exposition aux différentes catégories de risques.

2. Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération entrera en vigueur le 31 mars 2025.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir le rachat de vos parts à tout moment sans frais, le fonds ne prélevant pas de commissions de rachat.

3. Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque : OUI
Augmentation du profil de rendement/risque : NON
Augmentation des frais : NON



Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Significatif

4. Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Ce changement n'a aucun impact fiscal.

5. Quelles sont les principales différences entre la situation actuelle et la situation future du Fonds dont vous détenez des parts ?

Modification du profil de rendement/risque	Avant	Après	
	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques du Fonds maître	- Exposition aux devises hors Euro : [0-10%]	- Exposition aux devises hors Euro : [0-50%]	+
	- Exposition aux pays OCDE : [0-170%]	- Exposition aux pays OCDE : [0-190%]	+
	- Investissement en produits de taux spéculatifs dits « High Yield » : [0-50%]	- Investissement en produits de taux spéculatifs dits « High Yield » : [0-35%]	-
	- Obligations convertibles ou échangeables : [0% ; 100%]	- Obligations convertibles ou échangeables : [0% ; 60%]	-

Mandarine Gestion

30 avenue Kléber - 75016 PARIS – France | Tél : +33 1 80 18 14 80 / +33 1 53 40 20 20 | www.mandarine-gestion.com
S.A.S. au capital de 8.992.760 euros - R.C.S. de Paris 501 221 204 - N° TVA FR82501221204
Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 28 février 2008 sous le numéro GP 08000008

6. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur :

Si cette opération ne vous convient pas, nous vous rappelons que vous disposez de la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts du FCP **MAM FLEXIBLE BONDS** à tout moment le fonds ne prélevant pas de commissions de rachat.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de votre distributeur.

Nous vous rappelons également la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) et du prospectus qui sont consultables sur le site internet de la société de gestion www.mandarine-gestion.com

Enfin, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dan SAYAG
Directeur Général